



Chèzeneuve

Conseil Municipal du 19 novembre 2018

12 conseillers présents. Absents : Jean-Marc Ferlin, Olivier Saussac, Grégory Toussaint
Secrétaire de séance : Guy Barnier

Tél. 04.74.28.21.24 - Email:mairie.chezeneuve@wanadoo.fr - Site internet: www.chezeneuve.fr

1 Projet travaux salle de restauration scolaire

Plusieurs entreprises ont été consultées pour la réalisation des travaux d'aménagement de la salle de cantine scolaire. Après s'être réunie, la Commission Travaux a fait part de sa préférence pour l'entreprise Guillot P2A de St Savin. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé ce choix. Le montant des travaux se monte à 14 800€ HT et seront réalisés à partir du 17 février (vacances scolaires). Ce projet peut bénéficier d'une subvention du Conseil Départemental à hauteur de 40% et du contrat Ambition Région au même taux. Le Conseil autorise le Maire à demander une subvention au Conseil Départemental et à la Région.

2 Indemnité d'Administration et de Technicité du personnel communal (IAT)

Le Conseil a délibéré sur l'attribution de l'IAT attribuée aux agents communaux. Dans un souci d'harmonisation et d'équité, certains agents verront leur indemnité revalorisée. Elle sera calculée sur la même base pour tous en fonction du salaire. Cette indemnité n'est en aucun cas acquise, son montant étant lié à l'assiduité et à la qualité du travail de l'agent. D'autre part, toujours dans un souci d'équité, il a été décidé de faire bénéficier deux agents d'une prime de repas, lorsqu'ils sont en poste sur une journée complète. Le Conseil valide cette proposition.

3 Attribution de subventions

Le Conseil décide d'attribuer les subventions suivantes :

- Association Sportive du collège de Champouland : 200€
- lycée professionnel Pravaz de Pont de Beauvoisin : 100€
- EHPAD de La Barre à St Jean de Bournay : 100€
- Sou des Écoles de Chèzeneuve-Crachier : 850€

4 Modifications des statuts du SMABB (Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre)

Suite au transfert de la compétence GEMAPI (*Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations*) et l'adhésion de la CC des Collines du Nord-Dauphiné, il est demandé aux communes membres du SMABB d'approuver ces modifications.

5 Tarifs de la cantine

Le prix de la cantine n'ayant pas changé depuis 2011, les deux communes de Crachier et Chèzeneuve ont délibéré pour adapter la tarification de la restauration scolaire. À partir du premier janvier 2019, seront appliqués les prix suivants : familles ayant un Quotient Familial (QF) inférieur à 700€ : 4.80€ le repas (inchangé), familles ayant un QF supérieur à 700€ : 5.10€ le repas, familles extérieures à la commune: 6.00€ le repas.

6 Ventes de livres d'occasion

Conformément au règlement des bibliothèques municipales, le Conseil donne son accord pour la vente de certains livres déclassés appartenant à la bibliothèque à l'occasion du Téléthon.

7 Contrôle des listes électorales

En plus d'un délégué de la préfecture et d'un délégué du TGI, il faut maintenant nommer un conseiller municipal pour le contrôle des listes électorales. Christian Journet est désigné à cette responsabilité.

8 Agenda

Téléthon : samedi 1^{er} décembre, organisé conjointement par les associations de Maubec et le Comité des Fêtes de Chèzeneuve. (N'oubliez pas de commander vos pizzas !)
Après-midi jeux : lundi 3 décembre à 14h 30 salle derrière l'église.
Repas des « sages » : dimanche 9 décembre à la salle d'animation, organisé par le CCAS et le Comité des Fêtes, (*apéritif offert par le comité des fêtes*).
Vœux de la municipalité : dimanche 6 janvier 2019 à 11heures à la salle d'animation.
Soirée contes : vendredi 8 mars 2019 à 18h 30 à la salle d'animation, organisée par la commission culture et la CAPI.
Élections européennes : dimanche 26 mai 2019 pour l'élection de 79 députés européens.